

Gaz de schiste: un débat explosif



Aux Etats-Unis, le gaz de schiste est déjà exploité depuis quelques années.
Reuters/Jon Hurdle

Après l'Amérique du Nord, le gaz de schiste a récemment gagné la France, où trois vastes zones dans le sud font l'objet de prospection. Malgré les assurances du gouvernement, les élus locaux, même de droite, sont remontés.

Pour les écolos, c'est un nouveau coup de canif dans le Grenelle de l'environnement. Et il porte sur une source d'énergie encore peu connue: le gaz de schiste. Le sujet est sensible, tant il suscite des inquiétudes chez les élus et habitants des zones concernées par les permis d'exploration.

A la différence du gaz naturel classique, le gaz de schiste ne se situe pas dans une poche mais se trouve pris au piège dans des roches peu perméables. Pour l'exploiter, il faut donc forer à deux ou trois kilomètres de profondeur et fracturer la roche en injectant d'énormes quantités d'eau, de sable et de produits chimiques.

Selon l'Institut français du pétrole, les réserves mondiales de ce gaz représenteraient plus de quatre fois les ressources de gaz conventionnel. Les Etats-Unis sont, de loin, les premiers à utiliser cette ressource qui représente désormais de 15 à 20% de leur production totale de gaz. Le sous-sol de la France, comme celui d'autres pays européens, en est aussi doté.

Aussi, en mars 2010, le ministre de l'Ecologie de l'époque, Jean-Louis Borloo, a octroyé des permis de prospection dans trois zones du sud du Massif central qui couvrent une partie des départements de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche et de la Drôme.

Ces permis ont été donnés à des compagnies françaises et étrangères, à l'image de celui de Montélimar, qui autorise le groupe français Total et son homologue américain Devon Energy à entreprendre pour une durée de 5 ans des recherches.

José Bové, fer de lance de la contestation

Injecter des produits chimiques? De quoi soulever les questions des populations locales, voire la défiance. A l'origine de cette mobilisation, un homme: José Bové. Après son combat contre les OGM, l'ex-candidat à la présidentielle en 2007 entend désormais être le fer de lance de la mobilisation contre les gaz de schiste. Un combat qui lui tient d'autant plus à coeur que l'eurodéputé habite dans le Larzac...une région qui fait partie des trois zones de prospection déjà autorisées.

Joint par L'EXPRESS.fr, José Bové déplore les "conséquences catastrophiques environnementales" qui ne manqueraient pas de suivre. Et pointe d'autres motifs de révolte. L'eurodéputé dénonce ainsi "l'omerta" et le manque d'informations pour les élus. Il accuse également ces sociétés privées de ne pas se contenter d'exploration, mais aussi d'exploitation.

D'autres risques sont avancés, notamment la contamination des nappes phréatiques, comme le craint le député UMP et vice-président du conseil général de l'Aveyron, Alain Marc, "farouchement contre" les gaz de schiste.

Consciente de la montée des contestations, la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciuzko-Morizet est montée au créneau mardi dernier. "Les permis d'exploration de gaz de schiste suscitent des inquiétudes et interrogations légitimes et grandissantes", a-t-elle reconnu.

Avant de rassurer. "Il n'est pas question d'exploiter le gaz de schiste comme cela se fait notamment aux Etats-Unis. Des techniques dangereuses pour l'environnement et destructrices y sont utilisées". Un avis que José Bové conteste. "Il n'y a pas de savoir-faire français en la matière. Tous les brevets et les techniques sont américains".

Droite et gauche votent des motions hostiles

Signe que le gaz de schiste est contesté par des élus de tous bords, plusieurs motions ont été votées à l'unanimité par les élus de droite et de gauche dans plusieurs départements concernés. C'est le cas en Aveyron ou dans l'Hérault. Les élus héraultais se sont ainsi prononcés pour "l'ouverture d'un débat public" et en faveur d'un "moratoire sur ces recherches" de gaz de schiste. Outre José Bové et des élus départementaux, des présidents de région ont eux aussi demandé à NKM un moratoire et l'annulation des permis déjà accordés, à l'image du président de la région Midi-Pyrénées, Martin Malvy (PS) ou de celui de la région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne (PS). "Si le gouvernement reste fermé dans ses positions, il doit s'attendre à une guérilla juridique contre les permis" met en garde José Bové. La bataille ne fait que commencer.